DEMANDEZ À L'EXPERT EN PNEU TOYOTA

PENSEZ À PRENDRE RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT ET **ÉVITEZ LA COHUE**

- CHOIX PARMI DE GRANDES MARQUES
- RABAIS DE MANUFACTURIERS
- ENTREPOSAGE DES PNEUS



POURQUOI FAIRE

UN ALIGNEMENT DES PNEUS

- PROLONGE LA VIE DES PNEUS
- **✓** OFFRE UNE MEILLEURE STABILITÉ
- **▼ ÉCONOMIE DE CARBURANT**

QUAND

- Il est recommandé de faire un alignement une fois par année ou 20 000 km
- Suite à l'installation de pneus neufs
- Lorsque les pneus présentent une usure anormale
- Lorsque le véhicule tire d'un côté ou que le volant n'est pas droit
- Lorsqu'on heurte durement un obstacle comme par exemple une chaîne de trottoir
- Lors du remplacement d'une pièce de suspension ou direction





CONTACTEZ-NOUS!

552, 87° Rue, Saint-Georges QC 418 227-1330 | stgeorgestoyota.ca